



Communiqué de presse du 9 septembre 2026

60 brebis tuées dans le Vercors : et si c'étaient des chiens ?

Dans la nuit du 30 au 31 août 2026, un troupeau d'environ 500 brebis a subi une attaque exceptionnelle sur la commune de Bouvante, dans le Vercors drômois. Plus de 60 animaux ont été retrouvés morts ou agonisants, l'éleveur évoquant dans les médias un "*chiffre jamais vu à priori pour une attaque en plein air*"...

Selon plusieurs sources provenant du terrain, les brebis ont été dispersées dans "*tous les sens*", sur plusieurs kilomètres. De nombreux animaux n'ont pas pu être retrouvés et la plupart de ceux qui l'ont été ont dû être euthanasiés.

De nombreux médias, locaux et nationaux, ont relayé ce fait-divers à partir d'une dépêche de l'Agence France Presse (AFP), certains pointant la responsabilité du loup dès le titre de leur article...

Cette attaque hors norme a pourtant de quoi interroger : il n'existe pas d'équivalent dans les centaines d'attaques typées loup, recensées dans la Drôme et probablement en France, depuis plus de 10 ans. Ce qui doit nous interpeller, dans le cas présent, c'est le mode opératoire de l'attaque et en particulier l'extrême dispersion des animaux dans toutes les directions sur de très longues distances, avec un très grand nombre d'animaux blessés qui n'ont pas été consommés.

Dans pareille situation et au vu du caractère exceptionnel de l'événement, il convient d'explorer toutes les pistes.

Les chiens, comme les loups sont capables d'attaques très meurtrières sur les troupeaux.

Deux éléments viennent renforcer l'hypothèse d'une attaque perpétrée par un groupe de chiens.



Le premier élément est qu'à cette époque de l'année, les louveteaux sont généralement trop jeunes pour être en mesure de suivre la meute à la chasse comme ils pourront le faire à la fin du mois de septembre, voire en octobre ; le scénario des louveteaux qui apprennent à chasser n'est guère plausible. Le second élément tient au fait que cette attaque a eu lieu dans une zone particulière où abondent les chenils de chiens de traîneaux de type Husky, des canidés génétiquement proches des loups et connus pour leur puissance, leur athlétisme et leur capacité prédatrice.

Est-il possible que certains se soient échappés de leurs chenils pour poursuivre et attaquer les brebis ? Cette hypothèse est plausible et n'a rien d'extravagant. A-t-elle été explorée par les enquêteurs ?

Tous les experts sont formels : sur le simple examen des morsures, il est extrêmement difficile de différencier une attaque de loup d'une attaque d'un chien de type Husky ou Malamute ; seules des analyses génétiques salivaires, sur les poils qui bordent la morsure, permettraient d'avoir une certitude et de trancher entre chien et loup. Ces analyses ont-elles été réalisées ?

S'agissant des attaques sur troupeau domestique, il est tout à fait exceptionnel que nos associations remettent en cause les prédatations typées loups, mais la typologie de cette attaque doit inciter à une extrême prudence en explorant toutes les pistes avant de se prononcer sur l'origine du sinistre.

Nous demandons à la préfecture de communiquer, en toute transparence, tous les éléments de l'enquête qui ont permis d'éliminer les chiens dans la responsabilité de cette attaque historique.

Contacts presse :

- **Thierry RUF**, référent loup et administrateur de l'ASPAS – 06.10.27.44.23 - thierry.ruf@aspas-nature.org
- **Roger MATHIEU**, référent loup France Nature Environnement Auvergne Rhône-Alpes (FNE AuRA) et Frapna Drôme Nature Environnement (FDNE) : – 06.30.12.20.52 - rogermathieu1@gmail.com